CONSEIL MUNICIPAL
du 22 juillet 2026

Procès-verbal de la séance

Le vingt-deux juillet deux mille vingt-six à dix-neuf heures, le conseil municipal de SAINT-VICTOR DE CESSIEU, régulièrement convoqué le quinze juillet deux mille vingt-six, s'est réuni dans la salle du conseil, sous la présidence de Madame Isabelle PEREZ, Maire.

18 conseillers en exercice

Ont participé aux votes :

16 conseillers municipaux présents : Fabrice BADIN, Anne-Cécile BOROT, Maryline De ROECK, Maxime DURAND, Anne-Sophie GUYONNET, Pierre KUBIAK, Vanessa MARBOEUF, Maud PITAULT, Cyril PUSNIAK, Franck REVOL, Didier RICHARD, Eric SALLAMAND, Cécile VANTREPOL, Narjès VELLA, Nicolas VIVET

2 conseillers municipaux absents ayant donné pouvoir :

Lionel BELONY a donné pouvoir à Evelyne MARTINON,

Nicolas VIVET a donné pouvoir à Éric SALLAMAND

OUVERTURE DE LA SEANCE :

Isabelle PEREZ, présidente ouvre la séance à 19h00.

DESIGNATION D'UN(E) SECRETAIRE DE SEANCE :

Marilyne DE ROECK est nommée secrétaire de séance

QUORUM :

Le quorum est atteint le conseil municipal peut débuter.

ENREGISTREMENT DE LA SEANCE.

Conformément à l'article L. 2121-18 du CGCT relatif au caractère public des séances, la présente séance a fait l'objet d'un enregistrement audio. Cet enregistrement est réalisé à titre d'appui à la rédaction du présent procès-verbal, lequel en constitue la retranscription officielle.

APPROBATION DE LA SEANCE PRECEDENTE

Le procès-verbal du conseil municipal du 24 juin 2026 est approuvé à l'unanimité.

DÉLIBÉRATIONS

DEL 2026 07 001 CREATION D'UN POSTE D'ATSEM (AGENT TERRITORIAL SPECIALISE DES ECOLES MATERNELLES)

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU le Code général de la fonction publique,

VU le tableau des effectifs de la collectivité,

CONSIDÉRANT la nécessité d'assurer un encadrement adapté des enfants et d'assister le personnel enseignant,

CONSIDÉRANT le besoin de renforcer l'équipe éducative pour garantir de bonnes conditions d'accueil, d'hygiène et de sécurité des enfants,

Le Maire expose :

Selon les textes, un agent communal ATSEM doit être affecté à chaque classe maternelle. Un agent communal assiste les enseignants en école maternelle, accueil, hygiène, aide aux enfants, préparation du matériel, CAP petite enfance aujourd'hui AEPE et concours d'ATSEM.

Il est proposé au conseil municipal :

- La création au tableau des effectifs d'un emploi permanent d'ATSEM pour un poste à temps non complet, pour une durée hebdomadaire d'emploi de 30 heures.
- L'imputation des dépenses correspondantes sur les crédits prévus à cet effet au budget ;
- Les dispositions de la présente délibération prendront effet à compter du 31 août 2026.

Il est procédé au vote :

Abstention :	0
Opposition :	0
Approbation :	18

La proposition est adoptée à l'unanimité.

DEL 2026 06 002 ATTRIBUTION NUMEROTATION DES HABITATIONS

Le Maire expose :

Comme indiqué sur le courrier reçu par la société GreenAlp, l'occupation du domaine public par les ouvrages de distribution de gaz naturel et/ou de propane sur notre commune donne lieu au paiement d'une redevance (RODP), conformément au décret 2007-606 du 25 avril 2007, dans le cadre du contrat de concession avec TE38.

Le montant du versement pour l'année 2025 est de 192 €.

Mode de calcul de la RODP (redevance d'occupation du domaine public pour le transport de gaz)

Longueur de canalisation en mètres X tarif unitaire = 192 €

Il est proposé au conseil municipal :

- D'émettre un titre exécutoire d'un montant de 192 € à la société GreenAlp.

Il est procédé au vote :

Abstention :	0
Opposition :	0
Approbation :	18

La proposition est adoptée à l'unanimité.

DEL 2026 07 003 REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Maire expose :

L'article L.2121-8 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) prévoit l'obligation pour les conseils municipaux des communes de 1 000 habitants et plus de se doter d'un règlement intérieur.

Le contenu du règlement intérieur a vocation à fixer des règles propres de fonctionnement interne, dans le respect toutefois des dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Certaines dispositions doivent impérativement figurer dans le règlement intérieur, d'autres, plus facultatives, sont laissées à l'appréciation du conseil municipal au regard des circonstances locales.

Le règlement intérieur constitue une véritable législation interne du conseil municipal. Il s'impose en premier lieu aux membres du conseil, qui doivent respecter les procédures qu'il prévoit : le non-respect de ces règles peut entraîner l'annulation de la délibération du conseil municipal.

Les différents articles ont été travaillés en réunion d'exécutif élargi le 16 juillet 2026.

Considérant le contenu du règlement intérieur est fixé librement par le conseil municipal qui peut se donner des règles propres de fonctionnement interne dans le respect des lois et règlements en vigueur et qu'il a pour vocation, notamment, de renforcer le fonctionnement démocratique de l'assemblée locale,

Il est proposé au conseil municipal :

- D'approuver dans les termes annexés à la présente délibération, le règlement intérieur du conseil municipal de la commune de Saint-Victor de Cessieu pour le mandat 2026/2032.
- D'autoriser Madame le Maire à signer ledit règlement intérieur ainsi que tout document relatif à la présente délibération.

Il est procédé au vote :

Abstention :	0
Opposition :	0
Approbation :	18

La proposition est adoptée à l'unanimité.

DEL 2026 07 004 CONVENTION DE TRANSFERT DE JOUISSANCE DES BIENS DES OCCUPANTS ET EXPLOITANTS AVEC EPORA

VU la convention opérationnelle (COP) n° 38B040 en date du 8 août 2023 conclue avec l'EPORA,

VU la convention de veille et de stratégie foncière n° 38B034 signée le 30 août 2022,

VU le projet de convention de transfert de jouissance des biens, de leurs occupants et exploitants relatif à la propriété dite « Michon », située 90 route de Vaux à Saint-Victor de Cessieu, parcelle AK 308

CONSIDÉRANT que l'EPORA a acquis le bien susvisé pour le compte de la commune afin de permettre la réalisation d'un projet d'aménagement,

CONSIDÉRANT que la commune souhaite assurer la gestion de ce bien dans le cadre d'un transfert de jouissance,

CONSIDÉRANT que cette convention permet à la commune d'assurer la gestion courante du bien, d'en percevoir les loyers le cas échéant et d'en garantir l'entretien,

CONSIDÉRANT que la commune accepte le bien en l'état et s'engage à en assurer la gestion conformément aux termes de ladite convention,

Il est proposé au conseil municipal :

- D'approuver la convention de transfert de jouissance des biens, de leurs occupants et exploitants à intervenir entre l'EPORA et la commune de Saint-Victor de Cessieu, relative à la propriété « Michon » ;
- D'autoriser Madame le Maire, ou son représentant, à signer ladite convention ainsi que tout document afférent à ce dossier ;
- De préciser que la commune assurera la gestion du bien conformément aux obligations prévues dans la convention ;
- De dire que les recettes éventuelles (loyers, indemnités, etc.) seront perçues par la commune dans les conditions prévues par la convention

Il est procédé au vote :

Abstention :	0
Opposition :	0
Approbation :	18

La proposition est adoptée à l'unanimité.

SUJETS DIVERS

PRESENTATION AGENDA DES ENTREPRISES DE LA COMMUNE — Vanessa MARBOEUF

Un projet de mise en place d'un annuaire des entreprises de la commune a été présenté au conseil.

L'objectif n'est pas de créer un support publicitaire mais de proposer un document d'information communal valorisant l'ensemble du tissu économique local de manière équitable. Toutes les entreprises recensées dans l'annuaire seront intégrées selon des critères identiques et transparents.

COMPTE-RENDU DES ADJOINTS

CCAS /ANIMATIONS — Maxime DURAND

CCAS

- Mobilisation lors des fortes chaleurs pour rendre visite aux personnes vulnérables. Une permanence téléphonique a été mise en place par les élus.
- Un projet de service social itinérant sera mis en place (à finaliser pour la rentrée), il s'installera sur la place de Vaux, 3 dates proposées :
- Jeudi 10 septembre, Jeudi 8 octobre, Jeudi 5 novembre 2026 de 9h à 11h, RDV prévu avec l'organisme pour les modalités de mise en place le 26 août à 15h.
- Invitation de l'Afiph pour un concert de violon organisé par « Le Concert au Manège » le 28 juillet à 14h30

Festival de l'astronomie 4 juillet

Le Festival de l'astronomie s'est déroulé le 4 juillet à partir de 16h, une fréquentation équivalente aux années précédentes, l'association organisatrice était ravie du nombre de personnes présentes.

St Victorienne 18 et 19 juillet

Faible fréquentation le vendredi mais samedi beaucoup de monde et dimanche personne sur la vogue. Annulation du feu d'artifice reporté lors du marché de noël, le 11 décembre 2026.

Cinéma en plein air le 31 juillet avec le fim "Jurassic World Renaissance" à 21h30

Dates à retenir

- Concours de boule lyonnaise (challenge Kiki Thomas) organisée par « La Boule Lyonnaise » les 8 et 9 août au gymnase
- Concours de pétanque de la vedette le 28 août au gymnase
- Journée du patrimoine le 20 septembre sur le thème des fermes comme expliqué lors du dernier conseil. Précisions sur l'organisation dans l'été avec exposition qui débute le 19 septembre avec inauguration à 11h30 le samedi

CAISSE DES ECOLES /AFFAIRES SCOLAIRES ET JEUNESSE — Narjès VELLA

- Remise des calculatrices et remises des diplômes de piétons
- Rencontre avec le nouveau directeur
- Élection des conseils municipaux des enfants se fera le 9 octobre en même temps que l'élection des parents d'élèves
- Le CCAS va proposer une formation sur le secourisme avec les enfants du CP au CM2
- Mesures canicule, l'école a été maintenue
- Des subventions ont été annoncées par l'état pour équiper les écoles en climatisation
- Une climatisation mobile sera nécessaire pour une enfant à partir de l'année prochaine
- Pré-rentrée prévue le 31 aout, un pot de l'amitié est prévu avec l'ensemble des élus

COMMUNICATION — Anne-Sophie GUYONNET

- Commission communication, présentation de l'agenda et de la chartre graphique.
- Proposition de 2 déclinaisons de logo CCAS et CDE
- Calendrier des bulletins : le bulletin de septembre sera distribué mi-septembre
- Relance concours photos pour le bulletin – thème choisi à la majorité : Faune et flore à Saint-Victor

TRAVAUX BATIMENTS — Cyril PUSNIAK

- Motion de censure reçu par le 1er ministre, et courrier envoyer par celui-ci, le TE38 nous remercie.
- Travaux en cours : motorisation du portail des services techniques
- Déplacement des agrès : revêtement 10 600 € et terrassement et 13 800 € TTC
- Jeux place de vaux par Playgone en cours pour 74 061€ TTC
- Projet de réflexion pour mettre des ombrières sur les jeux
- Statistiques sur les bornes de recharges, évolution du nombre de charge annuelle

VOIRIE /ENVIRONNEMENT — Éric SALLAMAND

VOIRIE :

- Projet de travaux sur les arrêts de cars :
 - arrêt de Roguière
 Un chiffrage est attendu pour la mise en place de 3 feux tricolores à déclenchement pour réduire la vitesse, arrêter les véhicules au carrefour et laisser les enfants traverser en sécurité. Nous avons une autre proposition avec des plateaux en enrobés.
 - arrêt du buis
 L'idée générale est de buser une partie du fossé d'infiltration et créer un cheminement piéton pour le lotissement. Déplacer l'abri sur le chemin des carrières, en créant des cheminements piétons sécurisés. Nous attendons un complément d'offre.
 L'enveloppe pour le secteur Buis uniquement est chiffré à : 74 077.35 € TTC (hors subvention d'amende de police de 50%)
- Validation de l'offre pour la campagne de gravillonnage (15 tonnes) :18 900 € TTC attente du planning d'intervention de Eiffage.
- Validation du devis de CST pour la poursuite des marquages au sol qui seront réalisés après la campagne de gravillonnage : 8 187.36 € TTC
- Les travaux en cours pour la réfection du réseau de drainage et arrosage du terrain d'honneur ont bien débuté.
- Le terrassement de zone de stockage du sable sur l'enceinte terrain d'honneur est réalisé, la dalle béton sera coulée en début de semaine prochaine.

ENVIRONNEMENT :

- L'entreprise Paysages Service s'est rendue au cimetière pour étudier avec un prestataire en hydro-seeding, la possibilité d'engazonner mécaniquement l'ensemble de la surface, un devis va être établi.
- PRESTAGRI est intervenu sur la boucle piétonne.
- Rester vigilant avec les nids de frelons, « signale ton frelon »

St Victor de Cessieu

PRESENTATION BUDGETS — Maud PITAULT

COMPTES FONCTIONNEMENT COMMUNE
AU 20/07/2026

RECETTES	BUDGET	REALISE	%
002 - Résultat de fonctionnement (report)	1 792 280.41	1 792 280.41	100%
013 - Atténuations de charges	2 000.00		0%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	399.40	399.40	100%
70 - Produit des services, du domaine et ventes diver	131 000.00	909.00	1%
73 - Impôts et Taxes	421 500.00	269 771.20	64%
731 - Fiscalité locale	830 999.00	394 362.00	47%
74 - Dotations et participations	380 181.41	275 851.62	73%
75 - Autres produits de gestion courante	86 000.00	63 670.14	74%
76 - Produits financiers	5.00	5.45	109%
77 - Produits exceptionnels			
TOTAL	**3 644 365.22**	**2 797 249.22**	77%

DEPENSES	BUDGET	REALISE	%
011 - Charges à caratère général	840 261.84	210 781.39	25%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	862 000.00	460 804.32	53%
022 - Dépenses imprévues			
023 - Virement à la section investissement	1 625 117.17		0%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections			
65 - Autres charges de gestion courante	302 321.60	98 205.65	32%
66 - Charges financières	9 664.61	8 291.90	86%
67 - Charges exceptionnelles	5 000.00		0%
TOTAL	**3 644 365.22**	**778 083.26**	21%

COMPTES INVESTISSEMENT COMMUNE
AU 20/07/2026

RECETTES	BUDGET	REALISE
001 - Solde exécution section invest report		
021 - Virement de la section fonctionnement	1 625 117.17	
10 - Dotations, fonds divers et réserves	439 108.56	432 766.17
13 - Subventions d'investissement	14 000.00	5 343.31
20 - Immobilisations incorporelles	1 900.00	
23 - Immobilisations en cours	4 500.00	
TOTAL	**2 084 625.73**	**438 109.48**

DEPENSES	BUDGET	REALISE
001 - Solde exécution section invest report	156 331.70	156 331.70
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	399.40	399.40
10 - Dotations, fonds divers et réserves		
16 - Emprunts et dettes assimilés	185 894.63	145 913.58
20 - Immobilisations incorporelles	155 000.00	540.00
21 - Immobilisations corporelles	1 387 000.00	151 481.55
23 - Immobilisations en cours	200 000.00	-
TOTAL	**2 084 625.73**	**454 666.23**

COMMUNICATION — Anne-Cécile BOROT

- Projet de changement du panneau lumineux, plusieurs devis ont été demandés et le choix s'est porté sur l'entreprise LUMIPLAN. Le panneau restera positionné sur la place de Vaux.

INFORMATIONS GÉNÉRALES — Isabelle PEREZ

- Après-midi des jeunes : jeudi 23 juillet (Home ball à installer à 14h00, plusieurs activités proposées, les mineurs doivent présenter une autorisation parentale)
- Congrès des maires de Grenoble aura lieu le 26 septembre 2026
- Tableau d'exécutif sera envoyé par SharePoint, une information sera transmise
- Travaux accueil de la mairie vont avoir lieu, la mairie sera fermée au public jeudi matin 23 juillet, ainsi que le lundi 27 juillet.
- Dossier cimetière : devis en cours d'examen pour les procédures du cimetière à remettre à jour.
- Recensement de la population prévu en janvier 2027
- Dépôts sauvages toujours en cours
- Réunion lancement du passeport culturel par les VDD
- Les amis de BLIDA sont revenus cette année.

FIN DE SEANCE : 22h07

Saint-Victor de Cessieu, le 12 Août 2026

La Présidente,

Isabelle PEREZ

MAIRIE DE ST-VICTOR-DE-CESSIEU 38 (Isère)

La Secrétaire de séance,

Marilyne De ROECK